VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 83
SUBVENTION D'EQUIPEMENT A UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Chaque année, plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'achat d'équipement et de matériel. La Ville consacre une enveloppe budgétaire d'un montant de 10 000 €. Le solde est de 8 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention ci-dessous et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention ci-jointe.

BOXING CLUB LA GAUTHIERE

L'association a pour objectif de réunir les jeunes des quartiers Nord de Clermont-Ferrand, afin de répondre à leurs besoins et demandes en ce qui concerne les domaines sportifs et culturels. Afin de continuer à proposer une activité de qualité, le matériel boxe doit être changé.

Budget sollicité : 1 319 €
Subvention proposée : 1 200 €

CONVENTION
pour l'attribution d'une subvention d'EQUIPEMENT
au BOXING CLUB LA GAUTHIERE

Entre
LA COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND
Hôtel de Ville - 10 rue Philippe Marcombes - 63000 Clermont-Ferrand
Représentée par son Maire, Monsieur Olivier BIANCHI, ou son représentant
Habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date **DU 20 JUIN 2019**

ET

MONSIEUR LE PRESIDENT
Boxing Club La Gauthière
18 Square des Laminés
63100 CLERMONT FERRAND
agissant au nom et pour le compte de ladite association à but non lucratif (loi de 1901) enregistrée en Préfecture sous le n°W63002597 - 13954

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT

PRÉAMBULE

L'association, Le Boxing Club La Gauthière a pour objectif de réunir les jeunes des quartiers Nord de Clermont-Ferrand, afin de répondre à leurs besoins et demandes en ce qui concerne les domaines sportifs et culturels. Afin de continuer à proposer une activité de qualité, le matériel de boxe doit être changé.

Article 1er

Il y a lieu de conclure une convention portant attribution d'une subvention d'équipement pour un montant de **1 200 € - mille deux cents euros**, afin d'aider le Boxing Club La Gauthière pour l'achat d'un matériel de boxe.
Cette subvention est exclusivement destinée au financement de ce projet.

Article 2

L'association sera tenue de produire la copie de la facture d'achat du matériel et de la transmettre à titre de justificatif.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Président de l'Association, Le Maire,

Eric SEVRE Olivier BIANCHI

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 JUIL. 2019

Le Maire,